

Marie-Christine Leymarie  
Présidente du groupe des élus IDÉES pour Beaumont à la ville de Beaumont

Nicolas Dumoulin  
Président de l'association IDÉES pour Beaumont  
64 rue Nationale – 63110 Beaumont  
president@idees-beaumont.org

Beaumont, le 3 mai 2016

À Monsieur F. Rage, Président du SMTC  
2 bis rue de l'Hermitage  
63063 Clermont-Ferrand cedex 1

À Monsieur O. Bianchi, Président de Clermont Communauté  
64-66, avenue de l'Union Soviétique - BP 231  
Clermont-ferrand, 63007, France

À Monsieur A. Dumeil, mission « Accessibilité » au SMTC  
Hôtel de Ville, 20, rue de l'Hôtel de Ville - BP 122  
63110 Beaumont

Copies à :

- Association des Paralysés de France (APF) – délégation 63
- Association des Malades et Handicapés Région Auvergne

Monsieur,

Ayant été sollicités par certains de nos concitoyens, et après avoir échangé sur ces questions avec des représentants des associations de handicapés, nous souhaitons vous interpellier sur les questions d'accessibilité des transports en commun sur le territoire dépendant des collectivités et organismes que vous dirigez.

En effet, les travaux effectués sur le trajet du tramway ont fait remonter un certain nombre d'inquiétudes et d'interrogations plus générales que nous vous soumettons :

- Certes, des efforts ont été faits depuis 1998, date de la charte engageant chacun à travailler pour une meilleure intégration du handicap dans les politiques publiques, mais il reste encore beaucoup à faire pour que les conditions d'accueil des personnes handicapées dans nos transports en commun soient non discriminantes, et aussi conformes à la loi qui prévoyait une mise en conformité pour 2015.
- Ainsi, différentes difficultés ont été relevées :
  - Si 80 % des flux sont censés être accessibles, il reste de nombreuses lignes qui ne le sont pas, ou même certains arrêts sur les lignes en question. Il s'agit là d'une question majeure car il s'agit bien d'une égalité des droits de nos concitoyens. Il faut d'ailleurs savoir qu'un certain nombre d'entre eux se sont résolus à ne pas prendre les transports en commun et font appel à un transport individuel (véhicule personnel lorsqu'ils le peuvent, amis ou

connaissances, ...). Il est même demandé par certains qu'une réduction soit automatiquement faite au prorata du nombre d'arrêts non accessibles ...

- Si une sensibilisation des chauffeurs et conducteurs a bien été faite, il est fort dommage qu'elle n'ait pas concerné l'ensemble de ceux-ci. La base du volontariat est louable mais ne permet pas d'obtenir une réponse satisfaisante aux difficultés qui sont rencontrées par les usagers handicapés (mauvaise utilisation des matériels ou mauvaise connaissance des consignes par exemple) ce qui leur est particulièrement défavorable.
- Des quais ont été aménagés dans le cadre des travaux du tramway, mais ils ne sont accessibles que « sous condition d'accompagnement ». Là encore, il n'y a pas égalité des droits.
- La question de MOOVICITÉ est aussi une question récurrente chez les usagers. En effet, il y a manifestement un déficit en matériel roulant. Les véhicules ne sont pas assez nombreux pour répondre aux demandes. entraînant aussi de vrais problèmes de gestion de ces demandes : l'anticipation longtemps à l'avance n'est pas un facteur favorable à l'utilisation du service ; il y a trop souvent des annulations ou modifications de dernières minutes : si l'aller est effectué, quelque fois le retour ne l'est pas ! La consultation en cours pour un nouveau délégataire doit absolument intégrer ces exigences.
- La participation des usagers, à travers leurs associations, mérite d'être renforcée :
  - Un « comité de suivi » du fonctionnement des solutions alternatives mises en place pendant les travaux apparaît comme nécessaire afin de faire le point avec les usagers.
  - Les commissions « accessibilité » font défaut ou ne sont que rarement réunies par exemple à Clermont Communauté ou sur la ville de Beaumont, contrairement aux obligations réglementaires. Les associations représentatives sont très demandeuses de ces instances de participation.

Nous savons tous les gros engagements financiers que demandent les mises en accessibilité et les mises en conformité des installations liées aux transports en commun de nos villes et de notre agglomération, mais il s'agit bien, à nos yeux d'investissements nécessaires au bien vivre ensemble sur nos territoires. Ces investissements sont liés à des choix que vous devez faire, nous semble-t-il. Ils imposent aussi un engagement de chacun, à tous les niveaux de responsabilité car ces questions sont encore, dans l'esprit de beaucoup, comme secondaires à d'autres préoccupations en apparence plus immédiates.

Nous souhaitons donc que vous puissiez nous donner les éclaircissements nécessaires, les investissements projetés, les échéanciers prévisionnels, ainsi que vos propositions pour une meilleure prise en compte des demandes des usagers handicapés.

En vous assurant de notre dévouement pour nos concitoyens,